



À l'attention des prestataires de garde d'enfants :

En plus des tarifs de garde courants, d'autres remboursements tels que l'allocation pour nourrissons, la majoration de 10 % pour les nourrissons et les enfants en bas âge et le soutien à l'évaluation de la qualité sont également possibles grâce au programme d'abordabilité des services de garde d'enfants.



Programme d'aide à la garde d'enfants :

- Offre aux parents des services de garde d'enfants d'excellente qualité à un faible coût.
- Vous permet d'accéder à un système de facturation en ligne.
- Assure un remboursement pour vos services dans le 75^{ème} centile du tarif courant.

Commencez le processus Faites votre demande sur bit.ly/ccaproviders pour devenir un prestataire CCAP

Ministère de la Santé et des services sociaux
Bureau des services à l'enfance et à la famille
1-877-680-5866 ou (207) 624-7999
(Du lundi au vendredi de 8 h à 17h)
ccap.dhhs@maine.gov



Child Care Affordability Program

A SHINING PATH FOR CHILDREN'S FUTURES
AN INITIATIVE OF THE MAINE DEPARTMENT OF HEALTH & HUMAN SERVICES